

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 février 2012

François Brottes, Chargé de l'énergie – Équipe de François Hollande □

Grand froid et précarité énergétique : le gouvernement s'enlise quand les plus démunis souffrent

Alors que la France connaît une vague de grand froid, nous ne pouvons nous empêcher de penser aux 8 millions de victimes de précarité énergétique et à toutes les familles qui souffrent des températures extrêmes qui traversent actuellement la France.

A cause de la crise et de l'augmentation des prix de l'énergie, ces familles sont contraintes de réduire considérablement leur consommation, ou de ne plus se chauffer du tout. Ceci est absolument insupportable dans notre République.

Or, le gouvernement accuse un retard coupable et s'enlise dans des prétextes juridiques, alors que les Français, et notamment les plus démunis, n'en peuvent plus d'attendre des mesures concrètes pour leur permettre de se chauffer.

Le tarif social de l'énergie, attendu depuis des années, est certes foncièrement insuffisant et inefficace pour répondre à l'enjeu de la précarité énergétique, tant du point de vue de l'aide octroyée (95 euros en moyenne par an pour l'électricité, pour une moyenne de facture de 1 600 euros avec le chauffage électrique) que du nombre de bénéficiaires (650 000 environ sur 2 millions d'éligibles actuels).

Loin des promesses de M. Besson qui s'était engagé sur son automatisation au 1er janvier 2012, lors de la loi NOME de décembre 2010, voilà que celle-ci est encore retardée ce matin, puis déclarée rétroactive cet après-midi.

Ces attermoissements masquent mal l'incurie du gouvernement qui reste sourd aux difficultés des ménages qui n'arrivent plus à payer leurs factures d'énergie, et notamment des 8 millions de personnes en situation de précarité énergétique.

Face à l'urgence sociale, François Hollande mettra en place un dispositif ambitieux et adapté afin d'assurer à tous un accès abordable à l'énergie, qui est un bien essentiel.